

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

LE 2 FÉVRIER 2021

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de Brownsburg-Chatham tenue mardi le 2 février 2021, à 19 h exceptionnellement par vidéo-conférence, *via Go To meeting*, comme le permettent le décret numéro 1020-2020 et l'arrêté numéro 2020-029

Sont présents :

Madame Catherine Trickey	Mairesse
Monsieur Gilles Galarneau	Siège # 1
Monsieur André Junior Florestal	Siège # 2
Madame Sylvie Décosse	Siège # 3
Monsieur Kévin Maurice	Siège # 4
Monsieur Antoine Laurin	Siège # 5
Monsieur Stephen Rowland	Siège # 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de Madame Catherine Trickey, mairesse.

Sont également présents :

M^e Hervé Rivet, directeur général;
M^e Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur ;
du Service juridique; et
M. Jean-François Brunet, directeur du développement et de l'aménagement du territoire.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. DÉCLARATION DE LA MAIRESSE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER DÉCEMBRE 2020
6. ADOPTION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET DES PAIEMENTS POUR LE MOIS DE JANVIER 2021 AU MONTANT DE 964 891,28 \$
7. DÉPÔT PAR LE GREFFIER DES DOCUMENTS SUIVANTS:

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

7.1 RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT durable :

Valeur au cours du mois décembre 2020:	11 101 600 \$
Valeur au cours du mois décembre 2019:	184 217 \$
Valeur pour l'année 2020:	23 862 953 \$
Valeur pour l'année 2019 :	11 108 211 \$

GESTION ET ADMINISTRATION

- 8.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 287-01-2021 amendant le Règlement numéro 287-2020 ayant trait à la tarification pour les opérations du camping et de la marina pour la saison 2021, afin de modifier certaines modalités relatives aux réservations
- 8.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 145-05-2021 sur l'utilisation de l'eau potable remplaçant le Règlement numéro 145-03-2014 et amendant le Règlement numéro 145-2008 concernant le branchement aux services municipaux en lien avec la stratégie québécoise d'économie d'eau potable
- 8.3 Contrôle et la protection des animaux sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham – Autorisation de mandat – Années 2021 et 2022
- 8.4 Autorisation de vente par la Ville du lot 4 678 535 du cadastre du Québec à monsieur David Gheorghe- Matricule 3665-02-4502
- 8.5 Autorisation de vente par la Ville du lot 4 677 727 du cadastre du Québec à monsieur Stoica Gheorghe Costin - Matricule 3665-01-2379
- 8.6 Autorisation de vente par la Ville des lots 4 235 279 et 4 235 280 du cadastre du Québec à monsieur Germain Meunier – Matricules 3763-81-5306 et 3763-81-9617
- 8.7 Autorisation de vente par la Ville du lot 4 678 070 du cadastre du Québec – Monsieur Claude Lauzon et madame Lynda Savard – Matricule 3765-55-7106
- 8.8 Centre communautaire multifonctionnel – Protocole d'entente avec le ministère de la culture et des communications – Autorisation de signature

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS

- 9.1 Production calendrier municipal et carte routière – Renouvellement de l'entente et autorisation de signature
- 9.2 Audit du Service des travaux publics, loisirs et culture - Autorisation et mandat
- 9.3 Embauche d'une responsable à la bibliothèque

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

TRAVAUX PUBLICS - LOISIRS & CULTURE

- 10.1 Recherche de fuites sur le réseau de distribution de l'eau potable – Octroi de mandat
- 10.2 Demande d'autorisation pour l'ajout d'une lumière de rue, au coin de la Deuxième Concession et la montée Vachon
- 10.3 Acceptation des travaux effectués sur le réseau routier du territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham ainsi que des dépenses faites dans le cadre de la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier 2020-2021
- 10.4 Autorisation pour présenter une demande dans le cadre du Programme emplois été Canada 2021
- 10.5 Aides financières 2021 pour divers organismes à but non lucratif
- 10.6 Autorisation de présenter une demande de subvention auprès du Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) - Référence projet GMAO – Appui à la MRC d'Argenteuil
- 10.7 Demande de soutien financier - Les 4 fers en l'air - Autorisation

CAMPING & MARINA

- 10.8 Autorisation de signature du bail du « RESTO-DEP » du camping et de la brasserie de la marina– Offre de service du Pub Sir John Abbott

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- 11.1 Approbation du rapport annuel 2020 du Service de sécurité incendie

URBANISME ET ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 12.1 Autorisation de mandat pour la réalisation des plans et devis pour le raccordement du puits de la marina et du camping – Firme Équipe Laurence
- 12.2 Nomination d'un membre citoyen au sein du comité consultatif d'urbanisme
- 12.3 Création du comité consultatif de développement de Brownsburg-Chatham (CCDBC)
- 12.4 Nomination d'un membre du conseil au sein du comité consultatif de développement de Brownsburg-Chatham (CCDBC)

***Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

- 12.5 Offre de services professionnels pour une analyse de faisabilité d'un projet commercial au centre-ville – Mandat à la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec
- 12.6 Création d'un comité provisoire sur la redynamisation du centre-ville de Brownsburg-Chatham

21-02-24 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Rowland et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

Déclaration de la Mairesse

La période des questions est ouverte.

Aucune question n'a été soumise au conseil.

21-02-25 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Décosse et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 janvier 2021 soit et est adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

21-02-26 ADOPTION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET DES PAIEMENTS POUR LE MOIS DE JANVIER 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des documents transmis par le directeur général, monsieur Hervé Rivet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu :

***Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve la liste des chèques et des paiements au fonds d'administration pour le mois janvier 2021 au montant de 964 891,28 \$.

QUE ces documents fassent partie intégrante du procès-verbal comme s'ils étaient ici au long reproduits.

Adoptée à l'unanimité

GESTION ET ADMINISTRATION

MOTION AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 287-01-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 287-2020 AYANT TRAIT À LA TARIFICATION POUR LES OPÉRATIONS DU CAMPING ET DE LA MARINA POUR LA SAISON 2021, AFIN DE MODIFIER CERTAINES MODALITÉS RELATIVES AUX RÉSERVATIONS

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement est par les présentes donné par madame la conseillère Sylvie Décosse qu'à une séance ultérieure du conseil municipal, il proposera ou fera proposer l'adoption du Règlement numéro 287-01-2021 amendant le Règlement numéro 287-2020 ayant trait à la tarification pour les opérations du camping et de la marina pour la saison 2021, afin de modifier certaines modalités relatives aux réservations.

MOTION AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 145-05-2021 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 145-03-2014 ET AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 145-2008 CONCERNANT LE BRANCHEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement est par les présentes donné par monsieur le conseiller Stephen Rowland qu'à une séance ultérieure du conseil municipal, il proposera ou fera proposer l'adoption du Règlement numéro 145-05-2021 sur l'utilisation de l'eau potable remplaçant le Règlement numéro 145-03-2014 et amendant le Règlement numéro 145-2008 concernant le branchement aux services municipaux en lien avec la stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Monsieur le conseiller Stephen Rowland se retire de la discussion concernant ce point, en raison de l'implication de lui-même et de son épouse au sein de la SPCA d'Argenteuil

21-02-27

CONTRÔLE ET LA PROTECTION DES ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG- CHATHAM – AUTORISATION DE MANDAT – ANNÉES 2021 ET 2022

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 21-01-7 adoptée le 19 janvier 2021, la Ville octroyait un contrat à la SPCA d'Argenteuil pour le contrôle animalier sur tout son territoire pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 2 février 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire octroyer un mandat à la SPCA d'Argenteuil pour deux (2) ans pour le contrôle animalier;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de la SPCA inclut entre autres :

- service de surveillance, de capture et de gardiennage ;
- service de disposition des animaux non réclamés ;
- vérification des médailles de chiens;
- gestion et disposition des carcasses;
- application de la réglementation municipale;
- gestion des chiens dangereux.

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de Brownsburg-Chatham doivent pouvoir compter sur un service de contrôle des animaux sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du greffier et directeur du Service juridique, monsieur Pierre-Alain Bouchard.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham octroie un contrat de deux (2) ans à la SPCA d'Argenteuil pour le contrôle des animaux sur son territoire selon les prix suivants :

- 2020 : 52 000 \$ + taxes;
- 2021 : 52 000 \$ + indexation à l'IPC + taxes.

QUE les locaux situés au 207, route du Canton soient désignés comme étant la fourrière municipale aux fins de la réglementation municipale.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham nomme la SPCA d'Argenteuil responsable de l'application de la réglementation municipale en vigueur concernant les animaux, à savoir :

- le Règlement numéro 256-2018 concernant la tarification ainsi que la garde des animaux, ses amendements ou tout règlement le remplaçant;

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

-le Règlement numéro 011-2000 concernant les nuisances dans les limites de la municipalité de Brownsburg-Chatham, ses amendements ou tout règlement le remplaçant.

QU'il soit entendu que ces nominations en vertu de la réglementation municipale aient pour effet de permettre notamment le droit d'inspection et le droit de délivrer des constats d'infraction.

QUE la SPCA d'Argenteuil soit autorisée à appliquer le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (le « règlement provincial ») et qu'à cette fin, elle ait les pouvoirs des fonctionnaires et employés de la Ville, sauf pour l'exercice des pouvoirs prévus à la section III de ce règlement.

QUE la SPCA d'Argenteuil puisse agir comme inspecteur aux fins de veiller à l'application de ce règlement provincial.

QUE la SPCA d'Argenteuil soit autorisée à délivrer des constats d'infraction en cas d'infraction à ce règlement provincial.

QUE ces nominations et autorisations soient également effectives pour les fins des interventions qui ont été effectuées entre le 1^{er} janvier 2021 et le 2 février 2021.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la mairesse, madame Catherine Trickey pour signer le contrat entre la SPCA et la Ville.

QUE le contrat prenne effet à partir du 3 février 2021.

Adoptée à l'adoption

21-02-28

AUTORISATION DE VENTE PAR LA VILLE DU LOT 4 678 535 DU CADASTRE DU QUÉBEC À MONSIEUR DAVID GHEORGHE- MATRICULE 3665-02-4502

CONSIDÉRANT QUE la Ville est propriétaire du lot 4 678 535 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE monsieur David Gheorghe a déposé une offre d'achat de 7 900 \$ pour ledit lot;

CONSIDÉRANT QUE monsieur David Gheorghe a déposé un dépôt au montant de 790 \$ représentant le 10 % du dépôt demandé;

CONSIDÉRANT QUE le Service du développement et de l'aménagement du territoire a pris connaissance de l'offre d'achat et qu'il recommande la vente dudit lot;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du greffier et directeur du Service juridique, monsieur Pierre-Alain Bouchard.

***Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Galarneau et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la vente du lot 4 678 535 du cadastre du Québec à monsieur David Gheorghe pour la somme de 7 900 \$.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la mairesse, madame Catherine Trickey et le greffier et directeur du Service juridique et/ou l'assistante greffière, madame Line Milo à signer pour et au nom de la Ville les documents nécessaires donnant effet à la présente résolution.

.

Adoptée à l'unanimité

21-02-29

**AUTORISATION DE VENTE PAR LA VILLE DU LOT
4 677 727 DU CADASTRE DU QUÉBEC À MONSIEUR
STOICA GHEORGHE COSTIN - MATRICULE
3665-01-2379**

CONSIDÉRANT QUE la Ville est propriétaire du lot 4 677 727 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Stoica Gheorghe Costin a déposé une offre d'achat de 8 100 \$ pour ledit lot;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Stoica Gheorghe Costin a déposé un dépôt au montant de 810 \$ représentant le 10 % du dépôt demandé;

CONSIDÉRANT QUE le Service du développement et de l'aménagement du territoire a pris connaissance de l'offre d'achat et qu'il recommande la vente dudit lot;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du greffier et directeur du Service juridique, monsieur Pierre-Alain Bouchard.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Rowland et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la vente du lot 4 677 727 du cadastre du Québec à monsieur Stoica Gheorghe Costin pour la somme de 8 100 \$.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la mairesse, madame Catherine Trickey et le greffier et directeur du Service juridique et/ou l'assistante greffière, madame Line Milo à signer pour et au nom de la Ville les documents nécessaires donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

**21-02-30 **AUTORISATION DE VENTE PAR LA VILLE DES LOTS
4 235 279 ET 4 235 280 DU CADASTRE DU QUÉBEC À
MONSIEUR GERMAIN MEUNIER – MATRICULES
3763-81-5306 ET 3763-81-9617****

CONSIDÉRANT QUE la Ville est propriétaire des lots 4 235 279 et 4 235 280 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Germain Meunier a déposé une offre d'achat de 16 900 \$ pour lesdits lots;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Germain Meunier a déposé un dépôt au montant 1 690 \$ représentant le 10 % du dépôt demandé;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Germain Meunier a été avisé que lesdits lots ne sont pas constructibles.

CONSIDÉRANT QUE le Service du développement et de l'aménagement du territoire a pris connaissance de l'offre d'achat et qu'il recommande la vente dudit lot;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du greffier et directeur du Service juridique, monsieur Pierre-Alain Bouchard.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la vente des lots 4 235 279 et 4 235 280 du cadastre du Québec à monsieur Germain Meunier pour la somme de 16 900 \$.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la mairesse, madame Catherine Trickey à signer pour et au nom de la Ville les documents nécessaires donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**21-02-31 **AUTORISATION DE VENTE PAR LA VILLE DU LOT
4 678 070 DU CADASTRE DU QUÉBEC – MONSIEUR
CLAUDE LAUZON ET MADAME LYNDA SAVARD –
MATRICULE 3765-55-7106****

CONSIDÉRANT QUE la Ville est propriétaire du lot 4 678 070 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu deux (2) offres pour l'achat de ce lot;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Claude Lauzon et madame Lynda Savard ont déposé une offre d'achat de 24 200 \$ pour ledit lot;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Claude Lauzon et madame Lynda Savard ont fait un dépôt en soutien de leur offre;

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE le Service du développement et de l'aménagement du territoire a pris connaissance de l'offre d'achat et qu'il recommande la vente dudit lot;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du greffier et directeur du Service juridique, monsieur Pierre-Alain Bouchard.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la vente du lot 4 678 070 du cadastre du Québec à monsieur Claude Lauzon et madame Lynda Savard pour la somme de 24 200 \$.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la mairesse, madame Catherine Trickey et le directeur général, monsieur Hervé Rivet ou le greffier et directeur du Service juridique, monsieur Pierre-Alain Bouchard à signer pour et au nom de la Ville les documents nécessaires donnant effet à la présente résolution.

Monsieur le conseiller Antoine Laurin demande le vote :

Pour :

Monsieur Gilles Galarneau;
Monsieur André Junior Florestal;
Madame Sylvie Décosse;
Monsieur Kévin Maurice.

Contre :

Monsieur Antoine Laurin;
Monsieur Stephen Rowland.

Adoptée à la majorité

21-02-32

CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL – PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE, par une lettre datée du 20 juin 2018, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a déclaré admissible à une aide financière maximale de 886 484 \$ la construction d'une bibliothèque municipale dans le cadre du projet de réalisation du centre communautaire multifonctionnel;

CONSIDÉRANT qu'il y a maintenant lieu d'autoriser la signature du protocole d'entente avec le MCC et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qui prévoit les obligations des parties relativement au versement de l'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du greffier et directeur du Service juridique, monsieur Pierre-Alain Bouchard.

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la mairesse, madame Catherine Trickey, à signer le protocole d'entente entre la Ville de Brownsburg-Chatham, le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relatif à l'octroi d'une aide financière pour la construction d'une bibliothèque municipale dans le cadre du projet de réalisation du centre communautaire multifonctionnel.

Adoptée à l'unanimité

Il est constaté que monsieur le conseiller Antoine Laurin a quitté la séance.

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS

21-02-33

PRODUCTION CALENDRIER MUNICIPAL ET CARTE ROUTIÈRE – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham souhaite poursuivre la publication et la distribution du calendrier municipal annuel;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite renouveler le contrat pour procéder à l'édition et la production du calendrier;

CONSIDÉRANT QUE l'offre gratuite du calendrier faite par l'entreprise « Éditions Média Plus Communication » (EMPC) pour une période de trois (3) ans, 2022-2023-2024;

CONSIDÉRANT QUE la Ville fournit et demeure la seule responsable du contenu rédactionnel et visuel du calendrier, mais souhaite confier à (EMPC) la recherche de la publicité, l'édition et la production de celui-ci;

QUE le Conseil municipal de CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Lisa Cameron, conseillère en ressources humaines et communications.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Décosse et il est résolu :

QUE la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la conseillère aux ressources humaines et communications madame Lisa Cameron à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat d'édition gratuite du calendrier municipal avec (EMPC) valable pour les années 2022-2023-2024.

Adoptée à l'unanimité

21-02-34

AUDIT DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, LOISIRS ET CULTURE - AUTORISATION ET MANDAT

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT le désir de la Ville de revoir divers volets reliés au fonctionnement du Service des travaux publics, loisirs et cultures;

CONSIDÉRANT le souhait de la direction du Service d'analyser le fonctionnement du Service en ce qui concerne la structure organisationnelle, les processus du service, la réalisation des objectifs, la planification des activités en lien avec les priorités de la Ville et des ressources disponibles pour les rendre à terme;

CONSIDÉRANT l'offre de services fait à la Ville de Brownsburg-Chatham par l'Union des Municipalités du Québec pour un diagnostic organisationnel;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Lisa Cameron, conseillère en ressources humaines et communications.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Galarnau et il est résolu :

QUE l'Union des Municipalités du Québec soit mandatée pour assurer l'ensemble du processus de diagnostic organisationnel du Service des travaux publics, loisirs et culture.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg Chatham autorise le paiement de base au montant de 7 800 \$, plus les taxes applicables pour les honoraires professionnels ainsi que les autres frais afférents tels que décrits dans l'offre de service.

Adoptée à l'unanimité

21-02-35

ENTÉRINER L'EMBAUCHE D'UNE RESPONSABLE À LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT la vacance du poste de responsable à la bibliothèque depuis le 21 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE le poste doit être comblé officiellement;

CONSIDÉRANT QU'un processus d'embauche a été enclenché et qu'un affichage à l'interne a été effectué pendant les cinq (5) jours requis selon la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'une seule personne à l'interne a signifié son intérêt pour ledit poste;

CONSIDÉRANT QUE l'employée ayant soumis sa candidature connaît déjà la majorité des tâches du poste à combler;

CONSIDÉRANT QUE la direction du Service est satisfaite du travail accompli;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Lisa Cameron, conseillère en ressources humaines et communications.

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Décosse et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'embauche de madame Karine Leblond, à titre de responsable à la bibliothèque selon son échelon actuel de l'échelle salariale correspondant au poste de responsable à la bibliothèque de la convention collective présentement en vigueur;

QUE la présente embauche vise à remplacer le poste de responsable à la bibliothèque suite au départ à la retraite de madame Brigitte Bowen en novembre dernier. La date d'ancienneté à titre de responsable à la bibliothèque pour Madame Leblond sera le 1^{er} septembre 2020 considérant qu'elle occupe ce poste par intérim depuis cette date.

QUE comme ce poste est sujet à une période de probation de six (6) mois conformément à la convention collective présentement en vigueur, la dite probation prendra fin le 1^{er} mars 2021.

Adoptée à l'unanimité

TRAVAUX PUBLICS - LOISIRS & CULTURE

21-02-36 RECHERCHE DE FUTURES SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE – OCTROI DE MANDAT

CONSIDÉRANT QUE la dernière recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc municipal a été effectuée en 2016;

CONSIDÉRANT QUE le rapport de l'usage de l'eau potable 2019, le plus récent rapport produit à ce jour, révèle une plus grande consommation d'eau potable que recommandée;

CONSIDÉRANT les recommandations du Ministère à cet effet;

CONSIDÉRANT QU'elle entre aussi dans le processus de la stratégie québécoise de l'usage de l'eau potable pour laquelle la Ville doit réduire la consommation per capita;

CONSIDÉRANT un processus de confirmation de prix;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est payable à même le budget d'opération;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense s'inscrit dans le programme TECQ pour l'atteinte des seuils;

CONSIDÉRANT la meilleure offre reçue, toutes taxes incluses :

- Détection de fuites PGS inc. 14 372,50 \$

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics, Loisirs & culture et directrice générale adjointe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Galarneau et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le mandat auprès de l'entreprise spécialisée, « Détection de fuites PGS inc. » pour un montant de 14 372,50 \$, incluant toutes les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

21-02-37 DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'AJOUT D'UNE LUMIÈRE DE RUE, AU COIN DE LA DEUXIÈME CONCESSION ET LA MONTÉE VACHON

CONSIDÉRANT la requête d'un citoyen;

CONSIDÉRANT QU'une analyse du Service des travaux publics révèle qu'actuellement, il n'y a aucune lumière de rue dans ce secteur et pourrait faire l'objet de l'ajout d'une lumière de rue;

CONSIDÉRANT QUE dans le but d'améliorer les frais de consommation électrique et d'entretien au fil des années, il y a lieu d'installer un luminaire au L.E.D.;

CONSIDÉRANT QUE les frais pour l'installation d'un nouveau lampadaire de rue directement sur un poteau existant de ligne électrique représentent un montant approximatif de 1 696,00 \$, chacun, incluant toutes les taxes applicables, en incluant les frais de branchements requis par la Société d'État « *Hydro-Québec* »;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics, Loisirs & culture et directrice générale adjointe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Rowland et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'installation d'une nouvelle lumière de rue, à savoir :

- Une (1) lumière à la hauteur du poteau existant d'Hydro-Québec, au coin de la Deuxième Concession et de la montée Vachon.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate le Service des travaux publics, à faire les démarches nécessaires auprès des divers intervenants afin de concrétiser ledit projet.

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE cette dépense soit financée à même le Règlement d'emprunt numéro 230-2016.

Adoptée à l'unanimité

21-02-38

ACCEPTATION DES TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LE RÉSEAU ROUTIER DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM AINSI QUE DES DÉPENSES FAITES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER 2020-2021

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham a reçu une correspondance de la députée d'Argenteuil, madame Agnès Grondin, dans le cadre du Programme de l'amélioration du réseau routier municipal (PPA-CE) du *ministère des Transports du Québec* (MTQ) l'informant qu'une subvention, au montant de 19 366,17 \$ lui avait été octroyée, pour l'année 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE le détail des différents travaux et frais inhérents admissibles dans le cadre du programme de subvention;

CONSIDÉRANT QUE les travaux soumis lors de la demande de subvention étaient pour le rechargement granulaire de certaines routes, notamment, Bois-Franc, des Chênes et Merisiers;

CONSIDÉRANT QU'une certaine valeur de travaux devait être engendrée pour le 28 février 2021;

CONSIDÉRANT le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses admissibles répondent aux conditions du PAV;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics, Loisirs & culture et directrice générale adjointe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Décosse et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve les travaux effectués selon les détails présentés afin d'obtenir la subvention accordée par le *ministère des Transports du Québec* (MTQ) au montant de 19 366,17 \$, et ce, conformément aux conditions stipulées, telles que sur le formulaire

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

V-0321, conformément aux exigences du *ministère des Transports du Québec*;

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Adoptée à l'unanimité

21-02-39 AUTORISATION POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME EMPLOIS ÉTÉ CANADA 2021

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham souhaite embaucher des étudiants pour la saison estivale 2021 ainsi que la saison hivernale s'échelonnant jusqu'au 26 février 2022;

CONSIDÉRANT QUE des besoins sont requis aux Services loisirs et culture, camping et urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le programme Emplois été Canada 2021 accorde du financement notamment à des employeurs du secteur public pour des jeunes âgés jusqu'à 30 ans;

CONSIDÉRANT QUE les besoins de la Ville de Brownsburg-Chatham cadrent avec les critères du programme Emplois été Canada 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics, Loisirs & culture et directrice générale adjointe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la présentation d'une demande dans le cadre du Programme Emplois été Canada 2021 et autorise le directeur général, monsieur Hervé Rivet, à signer, le cas échéant, tous les documents requis.

Adoptée à l'unanimité

21-02-40 AIDES FINANCIÈRES 2021 POUR DIVERS ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham fait le choix d'aider financièrement certains organismes à but non lucratif œuvrant dans des domaines en lien avec ses politiques et ses interventions : l'art de la culture; le développement social et communautaire; ou, le sport et les loisirs;

CONSIDÉRANT l'adoption de la « *Politique d'aide financière aux organismes à but non lucratif OBNL de la Ville de Brownsburg-Chatham* » le 7 juin 2010;

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE cette politique vise à encadrer l'octroi d'aides financières aux organismes à but non lucratif par la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE ces aides financières visent des organismes admissibles à la « *Politique d'aide financière aux organismes à but non lucratif (OBNL) de la Ville de Brownsburg-Chatham* » et que ceux-ci doivent fournir les documents requis et obligatoires;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics, Loisirs & culture et directrice générale adjointe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Galarneau et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise les versements d'aides financières au montant total de 11 410,00 \$ pour l'année 2021, repartis aux divers organismes à but non lucratif tel que décrit à l'Annexe A.

QUE ces aides financières proviennent du poste budgétaire « *Contributions organismes – subventions et dons* » numéro 02-701-00-959.

Adoptée à l'unanimité

21-02-41

AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM) - RÉFÉRENCE PROJET GMAO – APPUI À LA MRC D'ARGENTEUIL

CONSIDÉRANT les besoins en matière de suivis des infrastructures municipales sous différents domaines de façon informatisée;

CONSIDÉRANT les présentations de programmes de gestion informatiques des infrastructures;

CONSIDÉRANT les possibilités des subventions pour la gestion des actifs municipaux, afin de mieux connaître les besoins en investissements dans le futur;

CONSIDÉRANT le volet II du Programme de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM);

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics, Loisirs & culture et directrice générale adjointe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu :

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise, madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics, loisirs et culture à présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour développer un plan de gestion des actifs municipaux, le tout en collaboration avec la MRC d'Argenteuil.

QUE la Ville de Brownsburg-Chatham s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

- Collecter des données des actifs essentiels;
- Élaborer un plan de gestion des actifs municipaux;
- Former le personnel en gestion des actifs.

QUE la Ville de Brownsburg-Chatham consacre le montant de 55 555,00 \$, taxes nettes au financement des coûts associés à ce projet, dont 50 000,00 \$ seront remboursés par la subvention de la FCM.

Adoptée à l'unanimité

21-02-42

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER - LES 4 FERS EN L'AIR - AUTORISATION

CONSIDÉRANT une demande de soutien financier reçu de la part de l'entreprise Les 4Fers en l'air, entreprise mandatée par la Ville pour la tenue du camp de jour estival sur son territoire;

CONSIDÉRANT les règles sanitaires entourant la situation pandémique actuelle;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Les 4Fers en l'air n'est pas éligible à l'aide financière gouvernementale de 9 \$, par jour par enfant, tel que les camps de jour privés;

CONSIDÉRANT la demande initiale au montant de 16 245,00 \$;

CONSIDÉRANT l'analyse de plusieurs scénarios pour appuyer le soutien financier demandé;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham mandate depuis plusieurs années l'entreprise Les 4Fers en l'air pour le camp de jour estival sur son territoire et est satisfaite des services rendus;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics, Loisirs & culture et directrice générale adjointe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Décosse et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte la demande de soutien financier pour l'équivalent du remboursement des frais supplémentaires causés par les règles

***Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

sanitaires édictées par le Gouvernement, pour un montant de 13 361,59 \$, dont les factures à l'appui ont été fournies par le requérant.

QUE ce soutien financier soit payable à même le poste budgétaire dédié pour les dépenses imprévues associées à la COVID-19.

QUE cette aide financière est finale et non renouvelable et ne vise que la présente demande de soutien pour la tenue du camp de jour estival 2020.

Adoptée à l'unanimité

CAMPING & MARINA

**21-02-43 AUTORISATION DE SIGNATURE DU BAIL DU
« RESTO-DEP » DU CAMPING ET DE LA BRASSERIE DE
LA MARINA– OFFRE DE SERVICE DU PUB SIR JOHN
ABBOTT**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de consentir un bail pour l'exploitation du «resto-dep» du camping et de la brasserie de la marina;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu quinze (15) commerçants de la région qui ont été contactés afin d'obtenir le plus grand choix de propositions;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) commerçants ont demandé le document de propositions pour nous soumettre une offre;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) propositions ont été reçues et analysées;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des propositions reçues;

CONDIRÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du directeur du Service camping & marina, monsieur Stéphane Therrien.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu par monsieur le conseiller Kévin Maurice et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte l'offre de service reçue de l'entreprise « PUB SIR JOHN ABBOTT » pour l'exploitation du « resto-dep » du camping et de la brasserie de la marina.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le directeur du camping & marina de Brownsburg-Chatham, monsieur Stéphane Therrien, à signer tous les documents

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

nécessaires au suivi de la présente résolution, incluant le bail à intervenir.

Adoptée à l'unanimité

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

21-02-44 APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2020 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE par les années passées la MRC d'Argenteuil à la responsabilité de procéder à la collecte de données;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2014 la Ville doit faire parvenir au ministère de la Sécurité publique, un rapport annuel du schéma de couverture de risques;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport doit être approuvé préalablement, par le conseil municipal;

CONDIRÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Michel Robert.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu par madame la conseillère Sylvie Décosse et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve le rapport annuel du schéma de couverture de risques 2020.

Adoptée à l'unanimité

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

21-02-45 AUTORISATION DE MANDAT POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS POUR LE RACCORDEMENT DU PUIITS DE LA MARINA ET DU CAMPING – FIRME ÉQUIPE LAURENCE

ATTENDU QU'un puits a été installé à la marina en novembre 2019 et que les travaux entourant celui-ci n'ont pas été complétés;

ATTENDU QUE la capacité en eau potable au camping et à la marina doit être augmentée immédiatement;

ATTENDU QUE les travaux visant à finaliser l'implantation du puits ont été effectués en juillet;

ATTENDU QU'une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques doit être effectuée afin de rendre le puits conforme;

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

ATTENDU QUE cette demande de certificat d'autorisation doit être accompagnée des plans et devis du puits et de son raccordement au réseau de la marina et du camping;

ATTENDU QUE selon les données reçues le puits a une capacité de 40 usgpm et est considéré ESSIDES par l'hydrogéologue. La désinfection est donc requise;

ATTENDU QU'une demande de soumission a été faite auprès de trois (3) firmes;

CONDIRÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du directeur du développement et de l'aménagement du territoire, monsieur Jean-François Brunet.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte l'offre soumise par la firme Équipe Laurence de Piedmont au montant de vingt mille huit cent dix (20 810,00 \$), plus toutes les taxes applicables pour la réalisation des plans et devis du raccordement du nouveau puits de la marina.

QUE ladite dépense soit prise à même le Règlement d'emprunt numéro 244-2017.

Adoptée à l'unanimité

21-02-46

NOMINATION D'UN MEMBRE CITOYEN AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONDIDÉRANT QU'au cours des dernières semaines, et en lien avec un appel de candidatures publié le 25 novembre 2020, cinq (5) personnes ont déposé leur lettre de motivation signifiant leur intérêt à devenir membre citoyen au sein du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau membre citoyen du comité afin que le nombre de membres soit complet et ainsi assurer une efficience dans son fonctionnement;

CONDIRÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du directeur du développement et de l'aménagement du territoire, monsieur Jean-François Brunet.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham procède à la nomination du citoyen, monsieur Alexandre Saulnier en tant que membre citoyen du comité consultatif d'urbanisme.

QUE monsieur Alexandre Saulnier comme membre citoyen aura un mandat de deux (2) ans débutant le 2 février 2021, soit le jour de sa nomination.

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Adoptée à l'unanimité

21-02-47 CRÉATION DU COMITÉ CONSULTATIF DE DÉVELOPPEMENT DE BROWNSBURG-CHATHAM (CCDBC)

CONSIDÉRANT QUE via le Plan Stratégique 2020-2024 adopté en 2020, la Ville s'est dotée de la mission suivante : *Assurer un développement harmonieux, durable et prospère, une saine gestion, ainsi qu'un accès à des services et des infrastructures de qualité à l'ensemble de sa communauté. Dans un esprit de concertation et d'écoute citoyenne, la Ville se veut un agent de mobilisation, catalyseur d'un sentiment d'appartenance;*

CONSIDÉRANT QUE via le Plan Stratégique 2020-2024 adopté en 2020, la Ville s'est dotée de la vision 2024 suivante : *Brownsburg-Chatham assurera un développement durable de son territoire et sera une ville multigénérationnelle où il fait bon vivre et s'épanouir. La Ville aura réussi à développer harmonieusement ses pôles de vie par la qualité de ses commerces de proximité, la présence d'entreprises, la richesse de ses activités de loisirs, récréotouristiques et culturelles et la diversité de son patrimoine agricole;*

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite impliquer et solliciter davantage les citoyens dans la planification et la réflexion autour du développement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la recommandation de Jean-François Brunet, directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire quant à la création du Comité consultatif de développement de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE ce comité consultatif sera formé du directeur général, du directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire, de la mairesse et de neuf (9) personnes choisies par le conseil municipal ayant chacun droit de vote et réparties de la manière suivante :

- Trois (3) membres nommés par résolution du conseil, choisis parmi les résidents de la ville, hors de la communauté d'affaires;
- Cinq (5) membres de la communauté d'affaires de Brownsburg-Chatham, donc associés à une entreprise comme propriétaire ou exploitant, nommés par résolution du conseil, soit:
 - un (1) membre représentant le secteur commercial;
 - un (1) membre représentant le secteur récréotouristique;
 - un (1) membre représentant le secteur agricole;
 - un (1) membre représentant le volet environnemental;
 - un (1) membre représentant le secteur culturel et social.
- Un membre du conseil nommé par résolution de ce dernier.

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONDIRÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du directeur du développement et de l'aménagement du territoire, monsieur Jean-François Brunet.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu par monsieur le conseiller Gilles Galarneau et il est résolu :

QUE le conseil municipal accepte de mettre sur pied le comité consultatif de développement de Brownsburg-Chatham (CCDBC) et mandate le directeur du service du développement et de l'aménagement du territoire, monsieur Jean-François Brunet à tout mettre en œuvre afin de recruter les futurs membres qui siégeront sur ledit comité.

Adoptée à l'unanimité

21-02-48

NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF DE DÉVELOPPEMENT DE BROWNSBURG-CHATHAM (CCDBC)

CONSIDÉRANT la création du comité consultatif de développement de Brownsburg-Chatham (CCDBC);

CONSIDÉRANT QUE ce comité est formé de huit (8) membres issus de la communauté et d'un membre du conseil nommé par ce dernier;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prévoir également un membre du conseil municipal qui agira comme substitut au membre permanent;

CONDIRÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du directeur du développement et de l'aménagement du territoire, monsieur Jean-François Brunet.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu par monsieur le conseiller Stephen Rowland et il est résolu :

QUE le conseil municipal nomme monsieur Gilles Galarneau comme membre permanent et monsieur Kévin Maurice comme membre substitut du comité consultatif de développement de Brownsburg-Chatham (CCDBC), et ce, jusqu'au 6 novembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

21-02-49

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR UNE ANALYSE DE FAISABILITÉ D'UN PROJET COMMERCIAL AU CENTRE-VILLE – MANDAT À LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'ALIMENTATION DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le Plan Stratégique 2020-2024 adopté en 2020 par la Ville établit 4 grands objectifs, dont celui de *Créer une*

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

culture organisationnelle axée sur le développement commercial et industriel;

CONSIÉRANT QUE dans cet objectif se retrouvent diverses stratégies dont celle visant à *Favoriser la redynamisation du centre-ville;*

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite évaluer la faisabilité d'un projet commercial au centre-ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIÉRANT QUE le Réseau d'investissement social du Québec prévoit d'accorder une subvention allant jusqu'à 90% des frais encourus par cette analyse de faisabilité jusqu'à concurrence de 5 000\$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de Jean-François Brunet, directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu:

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte l'offre soumise par la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec en date 27 janvier 2021 au montant de sept mille quatre cent quatre-vingt-dix dollars (7 490 \$) plus toutes les taxes applicables et que les démarches soient faites auprès du Réseau d'investissement social du Québec afin d'obtenir la subvention de cinq mille dollars (5 000\$).

Adoptée à l'unanimité

21-02-50

CRÉATION D'UN COMITÉ PROVISOIRE SUR LA REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal octroie un mandat à la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec afin de réaliser une étude de faisabilité d'un projet commercial au centre-ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QU'afin d'accompagner la FCAQ, le conseil municipal doit mettre sur pied un comité provisoire composé de la façon suivante :

- Trois (3) membres de la communauté d'affaires du centre-ville de Brownsburg-Chatham;
- Un (1) citoyen(ne) non issu(e) de la communauté d'affaires et résident(e) dans le secteur du centre-ville de Brownsburg-Chatham;
- Deux membres du conseil municipal nommé par résolution de ce dernier;

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

- ☐ Le directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prévoir également un membre du conseil municipal qui agira comme substitut au membre permanent;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de Jean-François Brunet, directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Galarneau et il est résolu:

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate le directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire, monsieur Jean-François Brunet à mettre en œuvre les démarches visant la mise sur pied du comité provisoire sur la redynamisation du centre-ville de Brownsburg-Chatham et qu'il nomme messieurs Kévin Maurice et André Junior Florestal comme membres permanents et madame Sylvie Décosse comme membre substitut de ce même comité et ce, jusqu'au 6 novembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période des questions est ouverte.

Aucun citoyen n'assiste à la séance.

21-02-51 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 19h28 il est proposé par monsieur le conseiller Kévin Maurice et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Catherine Trickey,
Mairesse

M^e Pierre-Alain Bouchard,
Greffier et directeur du
Service juridique